



## **Bordeaux Métropole et le Territoire du Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers unissent leurs forces pour une coopération territoriale renforcée**

**Bordeaux Métropole, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers et ses 5 intercommunalités ; la Communauté de Communes des Rives de la Laurence, la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais, la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers, la Communauté de Communes du Créonnais et la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-deux-Mers sont fiers de concrétiser leur engagement commun par la signature de leur Contrat de nouveaux équilibres de coopération territoriale (CoNECT), dévoilant une vision partagée pour le développement de ces territoires complémentaires.**

Bordeaux Métropole et le Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers conjuguent leurs efforts pour explorer les synergies, définir des axes d'action concrets et mettre en place une nouvelle coopération.

Le Territoire du Pôle Territorial du Cœur Entre-Deux-Mers, entre Bordeaux, le Libournais, et le Sud-Gironde, est en mutation avec une diversité marquée. À l'ouest, influencé par Bordeaux, il offre une frange périurbaine attractive, tandis qu'à l'est, près de la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, il présente des caractéristiques rurales. Ce territoire mixte, entre Garonne et Dordogne, comprend 90 communes réparties en 5 Communautés de communes, avec une population totale de 106 682 habitants au 1er janvier 2022. En comparaison, Bordeaux Métropole, avec 28 communes sur les deux rives de la Garonne, compte 814 049 habitants selon l'Insee (RP2019).

Cette coopération repose sur quatre grands axes :

### **- Mobilité et accessibilité des populations**

La mobilité durable et diversifiée s'affirme comme le premier axe, mettant l'accent sur le développement et l'interconnexion des réseaux de transports en commun. La promotion du RER métropolitain, le renforcement de la coordination et de la communication interterritoriales, ainsi que le développement des continuités cyclables soulignent un engagement résolu en faveur d'une mobilité pensée pour les populations.

### **- Développement économique et touristique, durable et solidaire**

Le deuxième axe s'articule autour du développement économique et touristique, mettant en avant la nécessité de mettre en cohérence les documents d'urbanisme. Cela inclut la promotion du territoire du Cœur-Entre-deux-Mers pour l'implantation d'entreprises, la coopération entre le Cœur Entre-Deux-Mers et l'OIM Arc Rive Droite, et une attention particulière aux espaces de travail partagés, au commerce, à l'artisanat, ainsi qu'au renforcement de la coopération touristique.

#### - **Transition agricole et alimentaire**

Au cœur de la collaboration, la transition agricole et alimentaire se déploie pour contribuer à répondre au besoin commun de développer la capacité de production alimentaire de l'ensemble des territoires dans un contexte de perte de débouchés viticoles en Entre-deux-Mers. La diversification des activités agricoles et l'installation de porteurs de projets le renforcement de l'offre du Marché d'Intérêt National de Bordeaux en production locale, ainsi que des événements de sensibilisation à l'alimentation durable illustrent cet engagement.

#### - **Transition écologique, gestion et valorisation des ressources locales**

Dans le contexte du changement climatique et de raréfaction de ressources naturelles, Bordeaux Métropole et le Territoire du Cœur Entre-Deux-Mers collaborent sur de multiples fronts. L'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 figure parmi leurs préoccupations principales, avec l'objectif de devenir des territoires à énergie positive. La gestion des risques d'inondation et incendie, la stratégie déchets 2027, ainsi que des collaborations pour la rénovation énergétique et l'utilisation de matériaux biosourcés soulignent un engagement fort envers une transition écologique et la valorisation des ressources locales.

Cette coopération représente bien plus qu'un simple accord. Elle incarne une volonté partagée de relever les défis communs et d'assurer une qualité de vie améliorée à tous les habitants de ces territoires complémentaires. C'est une déclaration d'unité pour un avenir durable et équilibré au cœur de la Gironde.

#### **Contacts presse :**

##### **Virginie Bougant**

[vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr)

06 27 52 48 69

##### **Margot Pinsolles**

[m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr)

06 61 80 61 23